



## Comité Technique du 25 septembre : Quand le sous-effectif met à mal les équipes...

Un comité technique (CT) s'est tenu le mercredi 25 septembre. Un premier tract sorti le 27 septembre abordait le projet d'externalisation des missions et métiers pour l'Hôtel de la Marine. Voici les autres points qui ont été vus lors de ce CT.

### **Nouvelle circonscription Pierrefonds/Coucy/Villers-Cotterêts**

Suite à un déplacement présidentiel, en marge duquel Emmanuel Macron avait constaté l'état déplorable dans lequel se trouvait le château de Villers-Cotterêts, le Président de la République avait exigé que l'État prenne à sa charge la restauration et le rayonnement de ce site emblématique de l'histoire de France et de la langue française. Qu'à cela ne tienne, Philippe Béval s'est tout de suite positionné pour en prendre la gestion au nom du CMN, sans être trop regardant sur la somme de travaux à mener. Après tout, il n'est question que de 200 millions d'euros et ce n'est pas comme si cela risquait de peser sur l'équilibre financier de l'établissement...

### **C'est dans ce contexte qu'un nouveau périmètre administratif a été créé pour intégrer le château de Villers-Cotterêts au périmètre des châteaux de Pierrefonds et Coucy.**

Ce changement de périmètre s'opère alors même qu'une enquête CHSCT sur les risques psycho-sociaux a été diligentée sur Pierrefonds. Il retarde la mise en place d'un nouvel organigramme et de nouvelles fiches de postes censés clarifier l'organisation de Pierrefonds, prévu au CT d'octobre et reporté à un CT qui se tiendrait en décembre ou janvier. La souffrance des agents peut attendre et les interrogations sur la future organisation de la circonscription relance les incertitudes sur Pierrefonds...

Malgré cela, l'élargissement de la circonscription à Villers-Cotterêts et donc la tutelle renforcée du CMN sur cette circonscription, qui jusqu'à notre alerte dépérissait en silence, nous semble une bonne chose. Le CMN s'est par ailleurs engagé à ce qu'aucune multi-affectation ne soit imposée dans le cadre de cette réorganisation. Nous avons également affirmé la nécessité de maintenir une équipe d'encadrement de proximité dédiée sur les sites de Coucy et de Pierrefonds. Nous ne manquerons d'ailleurs pas de rappeler le CMN à ses obligations et nous veillerons à ce que cette enquête et la mise en œuvre de ses préconisations aillent à leurs termes.

**Sur le plan scientifique et culturel**, des inquiétudes existent notamment au niveau ministériel concernant le risque que ce site ne récupère les missions de la Direction Générale de la Langue de Française et des Langues de France (DGLFLF)... Or, ce qui nous est présenté du projet scientifique et culturel ne porte – pour le moment – que sur l'histoire et l'illustration de la langue française ; à l'exclusion donc du créole, du basque, du breton, de l'alsacien, du kanak, etc. Nous déplorons que le CMN risque de se faire l'artisan d'une lecture univoque de l'histoire de la France et des Français en invisibilisant encore plus la diversité linguistique de la nation française... M. Béval nous a cependant assuré que les langues de France étaient intégrées au projet.

On aurait, par ailleurs, aimé que la direction de l'établissement et le Ministère sur ce dossier opèrent le distinguo entre l'aspect patrimonial du projet de musée de la langue de France à Villers-Cotterêts et l'aspect développement et rayonnement de la langue française, de la francophonie et des langues de France. Comme le précise Philippe Béval, le projet scientifique et culturel a besoin d'être « affiné »...

Au niveau des recrutements, a été procédé à des ouvertures de postes sur la phase de préfiguration : maîtrise d'œuvre, scénographes, commissariat d'exposition

**Vote sur la création de la circonscription Pierrefonds, Coucy, Villers-Cotterêts : Abstention généralisée CGT, CFTD, SUD**

## Création d'un institut de formation made in CMN

Le CMN a présenté le projet de création d'un Institut de formation pour proposer des formations spécifiques aux compétences et métiers du CMN (administrateur, maîtrise d'ouvrage, techniciens de maintenance, jardiniers) dans une démarche de formation interne et de communication à l'externe (promouvoir la marque de l'établissement à l'international).

Il y aura une résidence remise aux normes à l'étage (dans un ancien logement de fonction à Saint-Cloud transformé à cette fin). Le coût estimé de cet institut est de 200 000 euros par an, ce qui correspond à peu près aux frais de location d'espace des instituts de formation privés dont dépend le CMN jusqu'à présent. Mais toutes ne seront pas délocalisées à Saint Cloud, loin s'en faut, puisque seul une centaine de stagiaires par an y seront formés... On est très loin de couvrir les besoins en formation du CMN. Il y aura donc logiquement une répercussion importante sur le budget formation de l'établissement.

Par ailleurs, sur cette centaine de stagiaires un nombre important viendra de l'extérieur de l'établissement pour se former sur les métiers et missions spécifiques au CMN. Ces formations payantes ne suffiront probablement pas à financer le coût supplémentaire pour l'établissement.

**On est donc en présence d'une opération de communication du CMN sur les fonds de la formation professionnelle destinée aux agents... Vous avez dit mélange des genres ?**

En ce qui concerne l'organisation de cet institut, un chef de projet est recruté qui travaille en lien avec le service formation du CMN. Si l'on peut encourager que des formations se fassent sur le « parc immobilier » du CMN et avec des formateurs internes plutôt que de passer systématiquement par des entreprises de formation privées, nous sommes encore dans l'expectative quant au contenu des formations qui seront présentées ultérieurement lors de la prochaine commission formation. Ce qui nous interroge également c'est l'impact de cet institut sur le travail des équipes du service formation à Sully et des agents de Saint-Cloud.

Nous espérons que cela ne se fera pas au détriment d'équipes qui sont déjà en sous-effectif et attendons des réponses concrètes dans les prochaines semaines.

## Questions diverses

### Alerte en Auvergne

Dans ce périmètre comme dans bien d'autres, les questions de sous-effectif, le report de charge de travail sur des effectifs de plus en plus réduits du fait des choix politiques de la direction du CMN fait peser quotidiennement sur les agents une charge de travail qu'ils ne sont plus en capacité de supporter. Cela amène à différents dysfonctionnements que nous avons soulevé et demandons qu'ils soient résolus le plus rapidement possible. À la suite de cette intervention en CT nous avons lancé une alerte en Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail-Centre et Est sur les monuments de la circonscription d'Auvergne. Une enquête CHSCT a été voté à cette occasion.

### Rambouillet, un château toujours oublié

Nous sommes revenus une fois de plus sur la situation de Rambouillet, le château est toujours pour ainsi dire vide de toutes collections, les agents sont toujours empêchés de faire des visites commentées du fait du sous-effectif et de l'organisation de visite mise en place depuis la réouverture du château. Nous avons réaffirmé la nécessité d'un effectif renforcé à hauteur des besoins (jardins et accueil surveillance) pour faire rayonner ce site auprès des visiteurs. Malheureusement, la direction botte toujours en touche sur ce monument en affirmant que les agents ont été vus, consultés et écoutés à Rambouillet. Les intéressés apprécieront...

Paris, le 7 octobre 2019